

OFFRE D'EMPLOI – AVIS DE POSTE VACANT - AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

Préposé ou préposée à l'entretien ménager

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est à la recherche **d'une personne** pour combler un poste régulier à temps complet de préposé ou de préposée à l'entretien ménager à la piscine régionale.

Description sommaire du poste

Le préposé ou la préposée à l'entretien ménager effectue les tâches d'entretien ménager aux immeubles appartenant à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Il ou elle peut travailler autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La personne s'occupe de l'ouverture et de la fermeture des bâtiments municipaux lorsque requis

Tâches et responsabilités

- Entretenir, selon les demandes de son supérieur ou d'un plan d'entretien, les locaux de certains immeubles appartenant à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.
- Épousseter, nettoyer et désinfecter les locaux, les salles de toilettes, et les autres espaces lorsque requis.
- Épousseter, laver ou décaper et cirer au besoin les planchers des locaux visés.
- Aider à l'amélioration des locaux visés (réparation mineure, peinture, etc.).
- Laver les portes et les fenêtres sous sa responsabilité, à la satisfaction de son supérieur.
- Vider les poubelles, les cendriers et entretenir les espaces à ordures extérieurs.
- Vérifier et maintenir l'état de fonctionnement des équipements sous sa responsabilité.
- Remplacer les ampoules ou les luminaires, de même que les filtres des équipements et les accessoires de service, lorsque requis par son supérieur immédiat.
- Rapporter toute défectuosité ou tout bris constaté sur les biens meubles ou immeubles de la Municipalité et les réparer s'il y a lieu.
- Nettoyer les perrons et les aires de piétons autour des immeubles.
- Déniger et déglacer au besoin les entrées publiques et les perrons en hiver, selon les spécifications de son supérieur.
- Assurer que les sorties d'urgence soient entretenues, conformément aux règles de sécurité.
- Effectuer la vérification afin que le tri des matières résiduelles s'effectue de façon optimale dans l'établissement et rapporter les problématiques, s'il y a lieu au supérieur immédiat.
- À la demande de son supérieur immédiat, accomplir toute autre tâche connexe à cette fonction.

Qualifications et exigences

- Posséder un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent reconnu par une institution scolaire.
- Démontrer une capacité pour le travail manuel et le travail d'équipe.
- Autonomie.
- Connaissance des règles de base des normes de sécurité des édifices publics.
- Formation SIMDUT serait un atout.

Conditions de travail

- Poste régulier à temps complet de la catégorie des cols bleus
- Horaire de travail : 36,5 heures par semaine, réparties sur 5 ou 6 jours de travail, sur horaire variable
- Rémunération : Salaire horaire de 22,83 \$ à 25,37 \$, selon la classe 1 de la convention collective en vigueur
- Fonds de pension à prestations déterminées et assurance collective
- Lieu de travail : Piscine (peut être modifié selon les besoins des autres établissements)
- Entrée en fonction : Immédiatement

Date limite de dépôt de candidature

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une copie de leurs diplômes avant **le mardi 25 juillet 2023, 23 h 59** sur le site Web de la Municipalité des Îles à l'adresse suivante : <https://www.muniles.ca/affaires-municipales/autres-liens/offres-demplois/>

Vous avez envie de travailler au centre de l'action? C'est le moment de joindre notre équipe!